

Avis de constitution

SOCIETE « BITNOVA ENERGY »

Siège ABIDJAN /COCODY LYCEE TECHNIQUE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE, 147, RUE B5, LOT 5,
ILOT 1, SECTION BS, PARCELLE 5, Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BITNOVA ENERGY »

Objet : - LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES
INFORMATIQUES ET LES SERVICES DE CONSEILS
ASSOCIES

- LA REALISATION DE PROJETS DANS LES
SECTEURS PETROLIER, MINIER ET INFORMATION

- LA MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES
HUMAINES POUR DES SOCIETES OPERANT DANS LE
SECTEUR PETROLIERS,MINIER ET INFORMATIQUES

- LE CONSEIL AUX ENTREPRENEURS POUR LE
DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE LEURS
ACTIVITES

- LES ACTIVITES DE NEGOCES DANS DIVERS
DOMAINES LIES A L'INDUSTRIE, L'ENERGIE ET LES
TECHNOLOGIES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT
ÊTRE CREEE

ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS

FINANCIERES, MOBILIERES DIRECTEMENT
ET COMMERCIALES, IMMOBILIERE, SE
INDUSTRIELLES, RAPPORTANT
OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN /COCODY LYCEE TECHNIQUE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE, 147, RUE B5, LOT 5,
ILOT 1, SECTION BS, PARCELLE 5, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M KONE ZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03360 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42777/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

